Plan d'équipement, des contraintes et des domanialités - LÉGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Périmètre de validité

ESPACES LIBRES

- Arbre pouvant être abattu
- Escalier
- Rampe

BÂTI

- Aire d'implantation
- Bâtiment à démolir

ACCÈS ET STATIONNEMENT

- Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain
- Accès au garage souterrain
- Secteur d'accès au garage souterrain
- Accès véhicules d'intervention

ENVIRONNEMENT

Degré de sensibilité au bruit : DS OPB II

ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT
(art. 3 al. 3 let. a & c LGZD)

- Voie de communication / Accès
- Eaux usées existantes
  Collecteurs: secondaire, collectif privé
- Eaux pluviales existantes
  Collecteurs: secondaire
- Eau potable existante
- Electricité existante

FONCIER

- Domaine public communal
- Servitude de passage public à pied et/ou à vélo

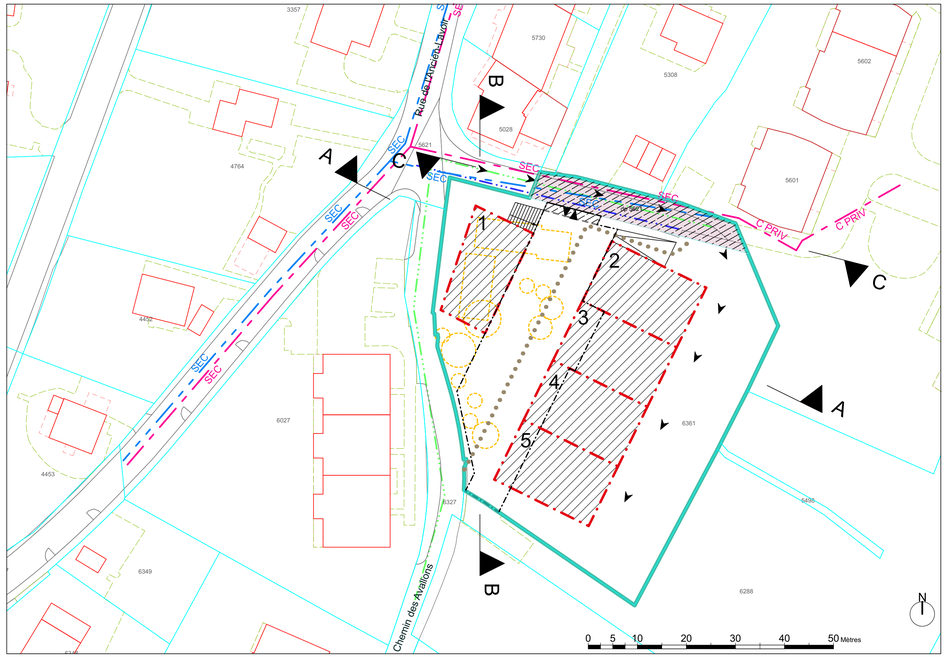

Plan d'équipement 1:500

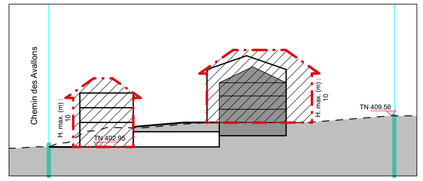

Coupe schématique AA 1:500

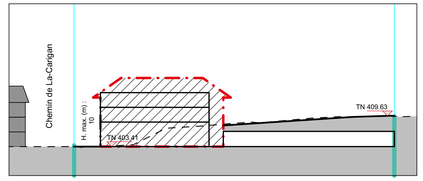

Coupe schématique BB 1:500

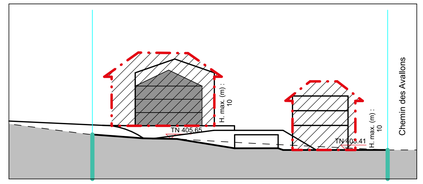

Coupe schématique CC 1:500

Plan d'aménagement - LÉGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Périmètre de validité

ESPACES LIBRES

- Rue
- Cheminement piétons, vélos ou mixte
- Espace majoritairement minéral
- Espace majoritairement végétal
- Espace majoritairement végétal sur dalle
- Jardin(s) et plantage(s)
- Place de jeux
- Végétation, arbre isolé à planter
- Arbres à planter : Alignement / Bosquet
- Végétation à sauvegarder
- Escalier
- Rampe

BÂTI

- Implantation
- Aire d'implantation
- Bande d'implantation
- Orientation des constructions
- Accès aux immeubles

ACCÈS ET STATIONNEMENT

- Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain
- Accès au garage souterrain
- Secteur d'accès au garage souterrain
- Aire d'implantation des places de stationnement vélos
- Aire d'implantation des places de stationnement motos

ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT
(art. 3 al. 3 let. a LGZD)

- Voie de communication / Accès

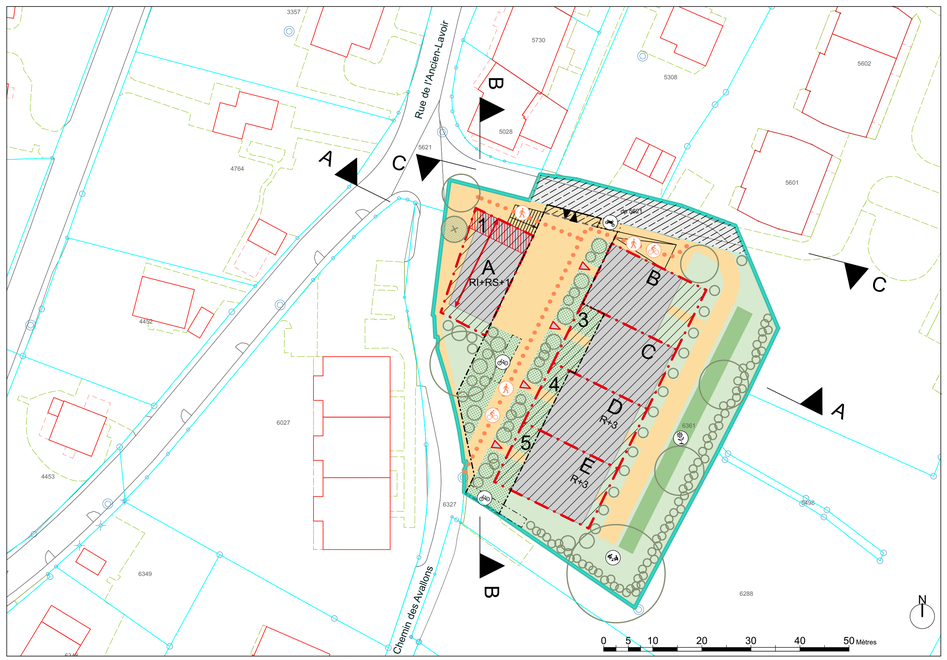

Plan d'aménagement 1:500

Tableau de réparation des droits à bâtir

Parcelle N°	Surface cadastrée	Surface constructible	SBP future	SBP existante	SBP à réaliser
6361	3967	3967	2944	2027	915
DP 5621 pour partie	270	0	0	0	0
Total	4237	3967	2944	2027	915

Localisation des droits à bâtir

Bât. N°	A	B	C	D	E
6361	0	736	736	736	736
DP 5621 pour partie	0	0	0	0	0

Schéma de répartition des droits à bâtir

- Périmètre de validité
- Parcelle dp5621 (pour partie) 270 m²
- Parcelle n° 6361 3 967 m²
- SBP (BCDE) = 2944 m² (736 m² x 4) Bâtiments de 4 niveaux (R+3)
- SEP - Surface dévolue à un équipement public (A) = 630 m² (210 m² x 3) Bâtiment de 3 niveaux (RI; RS; +1)

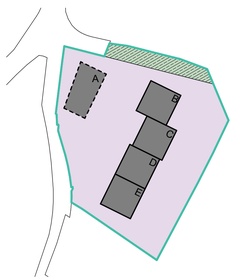

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
COMMUNE D'ANIÈRES

Mairie d'Anières — **Conseil municipal**

Commune d'Anières

Plan localisé de quartier

CORTENAZ

Le PLQ comporte:

- Un règlement de quartier
- Un concept énergétique territorial (CET)

Version du plan pour :

Feuille cadastrale N° : 28
Parcelle N° : 6361
Parcelle pour partie N° : dp 5621

Plan N° : 30137 **Indice : ᵐ** Abroge et remplace partiellement le plan N° : 28119

Echelle(s) : 1:500

Date : 06.06.2019 Répondant OU : Deferne Dessin : AM-GLG
Date d'extraction du fond de plan : 09.02.18
Modèle : Version 03-2019

Adopté par le Conseil d'Etat le : 20.11.2024

Modifications

Objets	Date	Dessin
Modification suite à l'enquête technique n°2	04.12.20	JM
Modification suite à l'enquête technique n°3	04.11.22	LSM
Modification suite à l'enquête technique n°4	08.05.23	LSM
Modification suite à l'enquête technique n°5	31.08.23	LSM

Code aménagement (commune/quartier)	502
Code GIREC Secteur/sous-secteur statistique	02-00-040
Code alphabétique	**ANR**
CDU	**711.5**